



< Des voleurs déterminés *Page 2*

Les nudistes s'affichent à Montréal *Page 3*

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MARDI 14 JANVIER 2003 •

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

| LOGEMENTS À LOYER MODIQUE |

Carte blanche à Montréal

Les contrôles que le ministre Boisclair juge inutilement tatillons diminuent

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le gouvernement du Québec va donner carte blanche à Montréal pour accélérer la construction de logements à loyer modique. Le « contrat de ville », qui doit être rendu public à la fin du mois, confèrera à l'administration Tremblay une latitude beaucoup plus grande pour faire face à la pénurie de logements sociaux, un problème lancinant dans l'île de Montréal.

Selon les informations obtenues par *La*

Presse, le « contrat de ville » préparé avant les Fêtes a été présenté au comité exécutif de la Ville hier matin. L'entente doit être présentée au caucus de Gérard Tremblay jeudi soir.

La semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, André Boisclair, avait eu une longue réunion de travail avec le maire Gérard Tremblay. « La question du logement est au coeur du contrat de ville » a, avec réticence, confirmé hier à *La Presse* le ministre des Affaires municipales, André Boisclair.

Sur la latitude nouvelle accordée à Montréal en matière de développement de logements sociaux, M. Boisclair est catégorique. « Je veux qu'on gère des résultats plutôt que des processus, je fais confiance à l'administration municipale pour qu'elle gère efficacement ces sommes actuellement soumises à

des programmes québécois. Je pense que les Montréalais seraient mieux servis si ces programmes étaient sujets à une obligation de résultats plutôt qu'aux contrôles actuels, selon moi inutilement tatillons », a-t-il ajouté, refusant de préciser les montants en cause. Le « contrat de ville » portera essentiellement sur le développement des nouvelles unités plutôt que sur la gestion des immeubles existants toutefois, a précisé M. Boisclair.

Le volet « habitation » du contrat était déjà pratiquement réglé avant les Fêtes entre Québec, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal. Pour la construction des habitations à loyer modique, la Ville n'aura plus à faire adopter « un à un » ses projets, « elle pourra adapter ses normes, et sera ju-

gée sur la production de logements », explique-t-on.

Déjà la Ville était mandataire de Québec en matière de construction sociale, mais elle était bien en retard par rapport aux objectifs de 5000 nouveaux logements sur deux ans, un programme spécial annoncé conjointement par Québec et Ottawa il y a un an.

Actuellement, Québec dépense une cinquantaine de millions en développement de HLM avec le programme Accès-logis et près de la moitié atterrit à Montréal. Québec injecte aussi une centaine de millions dans un programme cofinancé avec Ottawa pour le logement abordable. Encore là, la métropole obtient grosso modo la moitié des fonds.

Voir CARTE BLANCHE en E2

Le FRAPRU s'inquiète des retards

KARIM BENESSAIEH

UN AN JOUR pour jour après l'annonce de la construction de 5000 logements sociaux ou abordables en deux ans, le projet prend du retard, s'inquiète le Front d'action populaire en réaménagement urbain. Seulement 500 de ces unités, en fait, seront prêtes le 1^{er} juillet prochain.

Le conseiller responsable du dossier de l'habitation à la Ville, Michel Prescott, a reconnu cette dernière évaluation, mais estime que le programme suit son cours normal. « Ça demande plus de temps pour toutes sortes de raisons : changements de zonage, décontamination, on parle quand même de constructions neuves », a-t-il expliqué.

Le 14 janvier 2002, la ministre Louise Harel et le maire Gérard Tremblay avaient annoncé la construction de 5000 logements au coût de 400 millions et ce, « d'ici deux ans ». Mais selon M. Prescott, on visait plutôt le mois de décembre 2004, soit près de trois ans, pour la « livraison » de ces logements.

« On trouve que le délai de deux ans est élastique en pas pour rire », a répliqué François Saillant, porte-parole du FRAPRU. Pour fêter ironiquement le premier anniversaire de cette promesse, des représentants de l'organisme communautaire tiendront ce matin une cérémonie devant l'hôtel de ville. Munis de gazous, de confettis et de chapeaux pointus, ils offriront un tout petit morceau de gâteau au maire Tremblay. « Parce qu'il n'a réalisé qu'une toute petite partie de sa promesse », explique M. Saillant.

Le FRAPRU reconnaît cependant que la Ville de Montréal s'est heurtée à nombre d'obstacles imprévisibles. Les coûts de construction ont d'abord dû être révisés à la hausse et, surtout, le mécanisme de partage des compétences entre les arrondissements et l'administration centrale n'est pas encore au point.

L'organisme estime toutefois que la Ville aurait pu recourir à l'outil juridique offert par Québec en novembre dernier, qui permettrait d'outrepasser les arrondissements et de modifier le zonage sans leur consentement.

« C'est faux de croire que des arrondissements ont bloqué des projets de logements sociaux, affirme M. Prescott. C'est vrai, il y a eu des pressions populaires et des résistances dans trois cas, mais ce n'est pas une résistance de la part des arrondissements. »

Il affirme préférer, quant à lui, la collaboration à l'affrontement, soulignant que la quasi-totalité des 125 projets de logements sont déjà en marche. « La plupart des lieux sont déjà identifiés, ça avance. N'oubliez pas que, contrairement à ce qui se faisait dans le passé, on construit des logements neufs dans 80 % des cas. »

cyberpresse.ca

Consultez notre dossier sur la crise du logement à www.cyberpresse.ca/logement



Le député libéral de Châteauguay, Jean-Marc Fournier.

Photo PIERRE McCANN, La Presse ©

La 30 : prolongement de la querelle fédérale-provinciale

MARIE-CLAUDE GIRARD

LE MINISTRE des Transports, Serge Ménard, tente de créer une nouvelle querelle fédérale-provinciale pour cacher que son gouvernement ne veut pas réaliser le tronçon Candiac/Sainte-Catherine de l'autoroute 30 tel que proposé par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, avance le député libéral de Châteauguay, Jean-Marc Fournier.

Le plan de transport pour la région de Montréal présenté en 2000 par le gouvernement du Québec prévoit des investissements de 110 millions sur 10 ans pour le parachèvement de la 30 entre Candiac et Sainte-Catherine. Si le fédéral ne compte pas contribuer à cette portion de l'autoroute 30, c'est que le gouvernement du Québec a déjà annoncé qu'il avait ces fonds pour le faire dans son plan de transport, soutient M. Fournier. « Où sont passés ces 110 millions ? » s'interroge-t-il.

Sept mois après la publication du rapport du BAPE qui privilégie le prolongement de la 30 au sud de Saint-Constant, en territoire agricole, le gouvernement du Québec n'a toujours pas pris position, dénonce Jean-Marc Fournier. S'il veut bel et bien réaliser ce tronçon de l'autoroute 30, le gouvernement du Québec doit délivrer rapidement le certificat d'autorisation, tonne le député. Et pour prouver sa bonne foi pour les 35 km de la portion Châteauguay-Vaudreuil, il devrait accélérer les expropriations et convenir au plus vite d'une entente de financement avec Ottawa.

Le whip en chef de l'opposition officielle estime que le gouvernement retarde inutilement les travaux sur la portion ouest du projet en expropriant par sections. Il reproche au gouvernement de contrevenir à une motion unanime de l'Assemblée nationale précisant que ces expropriations devaient être terminées en janvier 2002.

« On ne cherche pas à faire de chicanes.

Au contraire, les ministres fédéraux ont vanté « nos » bonnes relations », se défend l'attaché de presse du ministre Ménard, Louis-Pascal Cyr. « On n'a pas compris pourquoi ils faisaient une conférence de presse en décembre. Mais le ministre n'a pas déchiré sa chemise », note-t-il.

En décembre, une délégation de ministres fédéraux a présenté une nouvelle proposition selon laquelle Ottawa fournirait la moitié du financement public pour le tronçon Châteauguay/Vaudreuil — réalisé en partenariat avec le privé —, mais laisserait Québec se débrouiller seul pour le tronçon Candiac/Sainte-Catherine. Le ministre Ménard s'en était étonné, soulignant que son ministère croyait jusqu'alors que les négociations avec le gouvernement fédéral portaient sur les deux tronçons d'un seul et même projet. Québec souhaite qu'Ottawa finance la moitié des frais publics de l'ensemble du projet.

Voir LA 30 en E2

Évitez de vous faire rouler par l'économie.

| TRAFIC DE DROGUE AU PORT DE MONTRÉAL |

11 des 13 accusés du clan Matticks jouissent d'une liberté provisoire

ANDRÉ CÉDILOT

ONZE des treize individus du clan Matticks accusés d'avoir fait transiter par le port de Montréal 44,3 tonnes de haschisch, entre 1999 et 2001, ont pu reprendre leur liberté provisoire, avec le consentement du ministère public.

Considérés comme des hommes clés de ce vaste complot que la police a mis des années à éventer, Donald Driver, 61 ans, et Donald Matticks, 39 ans, ont été libérés, hier, contre des cautionnements de 300 000 \$ chacun.

Employé du port de Montréal, Matticks est le fils du caïd Gerald Matticks, 62 ans, qui purge depuis août dernier 12 ans de pénitencier

pour son rôle de premier plan dans cette affaire de trafic de drogue de haut niveau. Sa femme s'est portée garante de la bonne conduite de Donald en signant un engagement de 200 000 \$. L'autre tranche de 100 000 \$ devait être versée en argent comptant par Donald Matticks lui-même.

En plus de se soumettre aux conditions usuelles de mise en liberté (respecter un couvre-feu, remettre son passeport, se présenter une fois la semaine à la police, etc.), Donald Matticks devra se tenir loin des principales portes d'entrée de marchandises au pays. Il devra donc éviter « les aéroports, les gares ferroviaires ou les installations portuaires, plus spécifiquement le port de Montréal », a noté le juge

Claude Parent, de la Cour du Québec.

À l'instar de Donald Driver et des autres membres de ce réseau d'importation et de distribution de haschisch et de cocaïne, Donald Matticks ne peut posséder d'arme, ni utiliser un téléphone cellulaire ou un téléavertisseur. Trois des prévenus qui soutenaient que ces appareils étaient indispensables — deux pour leur travail et l'autre, pour garder contact avec une maison de transition (!) — ont obtenu une dispense. En échange, ils ont accepté que la police puisse intercepter leurs conversations quand bon lui semblera.

« C'est une mesure de plus en plus courante. On garde un certain contrôle sur les accusés mis en li-

berté, tout en leur permettant de continuer à travailler quand ils ont des emplois légitimes », d'expliquer l'avocat de la poursuite, Robert Rouleau, attaché au bureau de la lutte contre le crime organisé.

Les 11 prévenus libérés jusqu'à maintenant ont aussi promis de ne pas communiquer entre eux, ainsi que deux autres acolytes, dont Luis Elias Lekkas, devenu délateur. Associé de longue date de Gerald Matticks, ce « comptable » du gang de l'Ouest a permis à la police de clore le dossier. Il est évidemment sous haute surveillance. Il a tourné sa veste après avoir été emporté dans la gigantesque rafle du printemps 2001 contre les Hells Angels Nomads et leurs associés.

Après des années de vaines en-

quêtes, grâce à Lekkas et ses précieuses confidences, les policiers de la Sûreté du Québec croient avoir enfin démasqué les activités clandestines des Matticks dans le port de Montréal. Ils disent avoir résolu sept importations de stupéfiants totalisant 2,1 milliards de dollars, entre 1999 et 2001.

Durant ces 14 mois, les trafiquants ont fait entrer au pays 44 tonnes de haschisch et 265 kilos de cocaïne. Un peu plus de la moitié seulement de ces stocks de drogues ont pu être saisis, le reste ayant été écoulé sur le marché noir. Les Hells Angels Nomads étaient parmi les plus gros clients du clan Matticks. Cette importante cause reviendra devant le tribunal le 3 mars prochain.

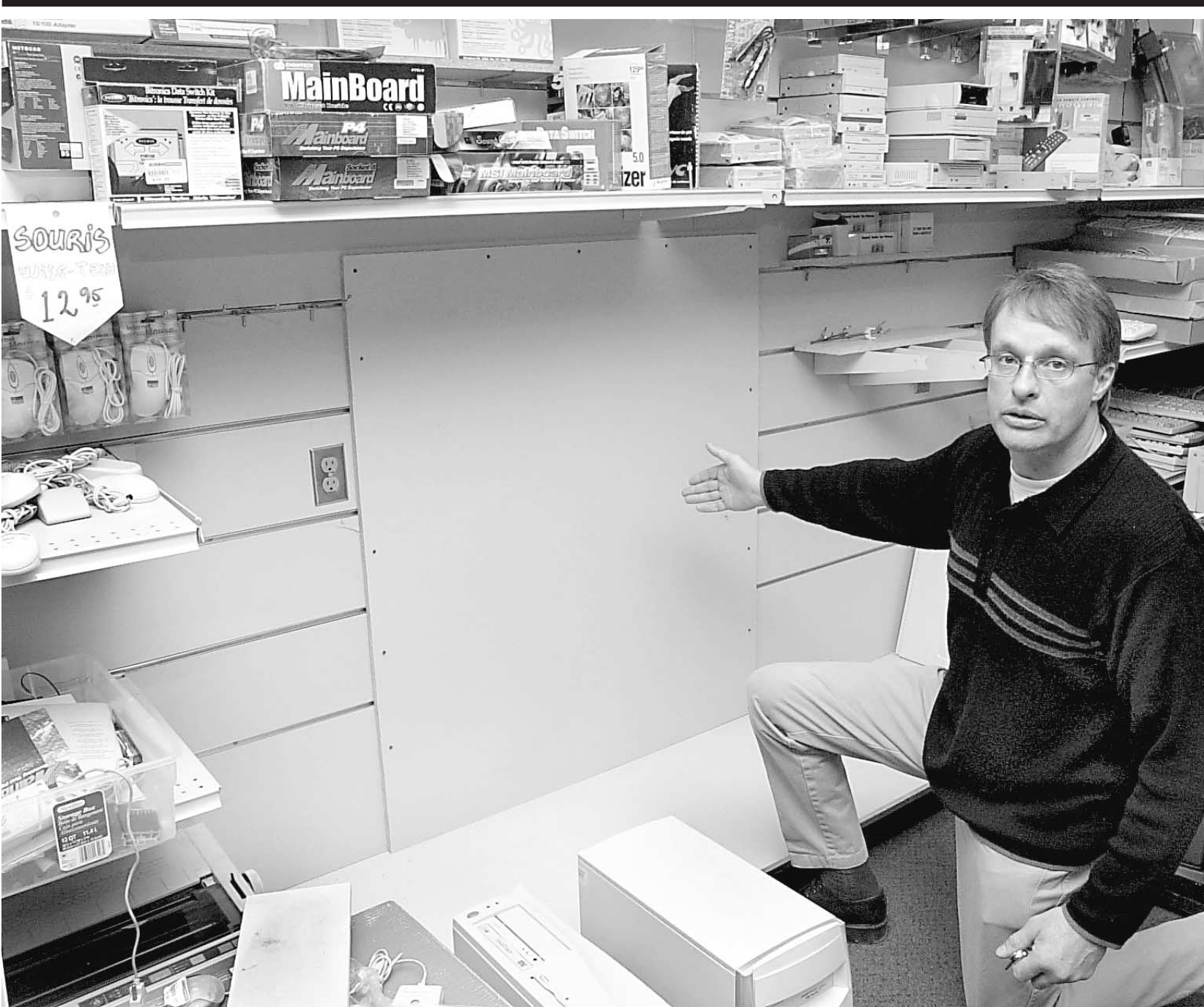


Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Des voleurs bien déterminés !

Bien décidés à ressortir de leur aventure avec un butin de choix, des voleurs ont défoncé dimanche soir plusieurs murs d'un centre commercial situé au 6845, boulevard Taschereau, à Brossard. Selon la police de Longueuil, les malfaiteurs auraient visité tous les commerces de l'établissement et auraient volé de l'argent, des bijoux et un instrument de musique, pour une valeur totale de près de 12 000 \$. Personne n'a encore été appréhendé.

Chute fatale d'un skieur au mont Saint-Anne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

UN SKIEUR de 78 ans, Marc-André Masson, a perdu la vie hier matin lorsqu'il est entré en collision avec un arbre à la suite d'une chute alors qu'il descendait une piste d'expert à la station du mont Saint-Anne. Il s'agit de la troisième victime en ski alpin en moins d'un mois au Québec. Au moment de l'accident, les conditions étaient excellentes et une neige légère tombait.

M. Masson, qui s'adonnait au ski alpin depuis l'âge de 15 ans, ne portait pas de casque protecteur. Demeurant dans l'arrondissement de Sainte-Foy à Québec, il s'était rendu pratiqué son sport favori avec sa conjointe et un copain.

Un médecin s'est rapidement porté à son secours, mais il n'a pu que constater son décès. La conjointe de M. Masson ne skiait pas dans les mêmes pistes et elle n'a donc pas été témoin de l'accident. Elle a cependant été traitée pour un choc nerveux.

La directrice du service des communications du mont Saint-Anne, Maude Bédard, a signalé que l'accident s'était produit presque au début de la piste. « Il a chuté à son troisième virage. Cette piste est utilisée seulement par les experts », a expliqué M^{me} Bédard. C'est le premier accident mortel à survenir depuis 1988 à cet endroit. Un homme

avait alors perdu la vie après être entré en collision avec un autre skieur. L'accident qui a coûté la vie à M. Masson s'est produit sur la piste l'Espoir, sur le versant sud.

Le porte-parole du bureau du coroner, François Houle, trouve fort élevé le nombre d'accidents mortels en ski cette saison : « Nous sommes rendus à la mi-janvier et nous avons déjà trois pertes de vie. »

C'est la Sûreté du Québec qui mène l'enquête et un coroner investigateur a été désigné.

Le premier accident a coûté la vie à un jeune garçon le 21 décembre à la station Mont-Tremblant. Le deuxième accident, le 4 janvier à Orford, a coûté la vie à un skieur expérimenté.

Durant la saison de ski 2000-2001, le ski alpin a causé la mort d'un skieur au Québec, tout comme l'année dernière. En 1999-2000, deux personnes avaient perdu la vie sur les pentes.

Lors de l'entretien, M. Houle a rappelé les propos du coroner Louise Nolet, en mars 2001, qui recommandait le port du casque obligatoire pour les skieurs novices. « Je pense que les parents qui font du ski avec leurs enfants devraient donner l'exemple et porter le casque », a souligné M. Houle.

Port du casque

Le Dr Claude LeBlanc, spécialiste en mé-

decine sportive, dit que le port du casque est une sage mesure. « Je constate que de plus en plus de mes patients adultes portent le casque en ski. Même si l'on descend à une vitesse de 25 km/h ou plus, le casque va protéger les skieurs si à la suite d'une chute ou d'une perte de contrôle, la tête donne contre un arbre ou une surface dure. », a conclu le médecin.

Déplorant les accidents mortels sur les pentes, le directeur général de l'Association des stations de ski du Québec, Claude Pélouquin, a déclaré que la saison de ski durait quatre mois et qu'il y a 1,4 million de Québécois qui pratiquent cette discipline sportive durant 6,8 millions de jours-ski. « La saison dernière, il y a eu un décès, tout comme l'année précédente. L'accident au mont Saint-Anne s'est produit alors que les conditions étaient excellentes. Les sports aquatiques font plus de victimes par année », a-t-il précisé.

Loin d'être contre le port du casque, M. Pélouquin croit cependant que beaucoup d'accidents pourraient être évités si les skieurs mettaient en pratique les règles de sécurité qui sont affichées dans chaque station. « La sécurité ne passe pas par le casque de sécurité », pense-t-il.

Tout comme M. Houle, il soutient que le skieur est le premier responsable de sa propre sécurité.

CARTE BLANCHE

Suite de la page E1

L'île Notre-Dame

Le gouvernement de Bernard Landry vise la fin janvier pour la signature officielle du « contrat de ville » avec l'administration Tremblay. Pour aider Montréal à faire face à l'énorme déficit actuariel lié aux pensions de ses anciens employés, Québec fera passer près de 300 millions en cinq ans dans les coffres de la Ville. Une première partie, pour le budget 2003, se limitera à 35 millions pour l'achat des livres de la Bibliothèque municipale qui enrichiront la collection de la Grande Bibliothèque.

Le plat de résistance surviendra l'an prochain.

Québec s'engagera à verser 240 millions pour l'achat d'éléments d'actif à Montréal. Il est déjà acquis que l'île Notre-Dame sera « vendue » à Québec et les deux administrations sont en train de discuter la valeur comptable de l'île Sainte-Hélène. Cette vente est en fait une opération toute virtuelle, permettant à Québec de renflouer Montréal.

Les fonds permettront à Montréal d'éponger l'énorme déficit actuariel lié aux régimes de pensions des employés municipaux. Sur le budget de cette année, Montréal devait prévoir 60 millions à ce poste, et 80 millions pour l'an prochain. Le coup de pouce de Québec « permettra à Montréal de geler sa

contribution aux pensions pendant un certain nombre d'années », a-t-on confié à La Presse dans les offices de l'hôtel de ville.

Au sujet de l'aide sociale, Québec et Montréal sont encore en discussion. La Ville, qui gère ce service pour Québec dans l'ancien territoire de Montréal, juge logique d'étendre cette pratique à la totalité de l'île. Le ministère de la Solidarité sociale préconise de rapatrier ce mandat puisque Montréal est le seul endroit au Québec où l'aide sociale est administrée localement. La position du gouvernement Landry pour le moment est le statu quo pour un ou deux ans.

Déjà trois jurés choisis!

MARCEL LAROCHE

IL AURA fallu à peine quatre heures, hier, pour procéder à la sélection des trois premiers jurés qui auront à décider du sort des neuf motards Hells Angels et Rockers accusés de complot pour meurtres, gangstérisme et trafic de stupéfiants.

Le rythme accéléré du choix des jurés a évidemment réjoui autant les procureurs de la Couronne que ceux de la défense et le juge Pierre Béliveau, de la Cour supérieure, qui préside ce superprocès au Centre des services judiciaires Gouin, dans le nord de Montréal.

Les trois jurés — un concierge de 53 ans, une technicienne en éducation spécialisée de 25 ans et un ex-chef d'exploitation de 63 ans à la retraite depuis 13 ans — ont été choisis dans une première liste de 78 candidats appelés à tour de rôle hier après-midi au nouveau palais de justice connexe au Centre de détention de Montréal.

L'appel des candidats jurés a donné lieu à toutes sortes d'excuses, aussi valables que savoureuses, de la part de personnes voulant à tout prix éviter cette « conscription » à un procès qui, de l'avis même du juge Béliveau, devrait durer environ huit mois.

S'adressant par vidéoconférence aux quelque 145 candidats jurés convoqués hier matin au palais de justice de Montréal, le juge Béliveau a été très clair; les 12 personnes choisies pour entendre le procès des motards devront être disponibles pour une période d'un an! En contrepartie, elles recevront 450 \$ par semaine durant tout le temps du procès, qu'il y ait ou non des audiences.

D'ailleurs, c'est probablement cet aspect du procès prévu pour durer au minimum huit mois qui a motivé un grand nombre de candidats jurés à tenter d'obtenir des exemptions devant la Cour.

« J'ai un oncle dans la police » ou « J'ai un casier judiciaire pour facultés affaiblies » ont été autant d'excuses avancées par certains pour convaincre les procureurs de la Couronne et de la défense à rejeter leur candidature.

D'autre part, ce ne sont pas les activités criminelles des Hells Angels et des Rockers qui ont retenu l'attention d'un grand nombre de candidats jurés, mais plutôt la démission-surprise l'an dernier du juge Jean-Claude Boillard, les querelles entre procureurs et les salaires des avocats de la défense!

Après une journée passablement chargée, quelque 80 candidats jurés ayant défilé devant lui en l'espace de quatre heures, le juge Béliveau a précisé que le processus de sélection du jury était bien enclenché.

Les audiences reprennent ce matin avec une nouvelle liste de 165 candidats jurés qui défilent au Centre des services judiciaires Gouin.

LA 30

Suite de la page E1

« Les 110 millions n'ont pas disparus. On est en train de négocier comment on va payer le projet », poursuit M. Cyr. Il reconnaît que le rythme des expropriations ne respecte pas l'échéancier fixé par la motion de l'Assemblée nationale, mais selon lui, les travaux n'en seront pas retardés. « Les plans et devis ne sont pas encore faits. »

Le tracé nord proposé par le ministère des Transports entre Candiac et Sainte-Catherine, et passant par la route 132, coûterait 178 millions, selon les estimations du ministère. Cela représente le quart des 730 millions projetés pour l'achèvement complet de l'autoroute 30. Suggéré par le BAPE mais déconseillé par la Commission de protection du territoire agricole, le tracé sud coûterait 100 millions, toujours selon le ministère.

Mais s'il choisissait le tracé sud, le gouvernement devra inévitablement moderniser la route 132, à un coût estimé à 85 millions. Si le tracé urbain est retenu, des mesures d'atténuation pour les riverains devront être aménagées. Leur coût est estimé à « quelques millions ».

Montréal n'est pas encore sur la voie de Kyoto

CHARLES CÔTÉ

LA VILLE DE Montréal a fait certains gestes concrets pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), mais n'a pas encore de plan ni même d'ébauche de plan pour atteindre les objectifs du protocole de Kyoto.

« J'ai l'intention de procéder prudemment, a indiqué le responsable du développement durable au comité exécutif, Alan DeSousa. Atteindre Kyoto, c'est un des objectifs de notre plan de développement durable. Mais sans inventaire, sans expertise, sans financement, on ne peut dire si on va être capable de le faire. Il faut toujours être capable de livrer la marchandise, avec des choses réalistes et faisables. »

Le protocole de Kyoto est un accord international ratifié par le Canada en décembre. L'objectif canadien est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux émissions de 1990 pour la moyenne des années 2008 à 2012.

Les gaz à effet de serre emprisonnent la chaleur du soleil dans l'atmosphère. Ceux d'origine humaine proviennent surtout de la combustion de carburant fossile. Selon le consensus scientifique mondial, leur concentration, en hausse depuis le début de l'ère industrielle, a déjà causé un léger réchauffement du climat. Ce phénomène inquiétant pourrait s'accroître au cours des prochaines décennies.

La Ville de Montréal a donné son appui à la ratification canadienne de Kyoto, mais n'a pas encore adopté de plan qui lui permettrait de réaliser ses propres réductions.

Cependant, souligne M. DeSousa, la Ville fait des efforts avec le projet d'autobus carburant au biodiesel, avec un projet de réduction des coûts de chauffage dans 30 bâtiments municipaux, ou encore avec le captage des biogaz à l'ancienne carrière Miron.

Hier, le quotidien *Le Soleil* rapportait que la Ville de Québec allait procéder à un inventaire de ses émissions de GES pour ensuite choisir les mesures qui lui permettrait d'at-

teindre l'objectif de Kyoto.

De son côté, Montréal prépare un Plan de développement durable, un document dont les visées sont beaucoup plus larges que la lutte aux changements climatiques, explique M. DeSousa. « On est en train de voir comment donner suite aux engagements du Sommet de Montréal. Nos services sont en train de s'y pencher, mais cela prend un certain temps à préparer. »

« On va encore attendre ! a déploré Anie Samson, responsable du dossier pour l'opposition au conseil municipal. Depuis un an, chaque fois qu'on demande quelque chose, on nous répond : ça s'en vient. On devrait commencer à arriver avec des projets concrets, comme inspecter notre propre flotte de véhicules. »

« Au lieu d'attendre le Plan de développement durable, il faut aller voir Québec et leur dire : où est le programme d'inspection des véhicules, où sont les mesures pour le camionnage, où sont les projets pour les véhicules électriques ? »

André Porlier, du Conseil régional de l'environnement de Montréal, souhaite lui aussi plus d'actions intégrées à un plan. « Le fait qu'on planche sur un Plan de développement durable peut justifier un certain délai, mais il faut aller plus loin que les simples déclarations », dit-il.

Au compte des domaines d'intervention qui dépendent de la compétence municipale, il souligne les émissions atmosphériques, dont la réglementation héritée de la CUM doit être revue, et l'urbanisme. « Il faut encourager le développement autour des axes actuels du transport en commun », dit-il.

Autre domaine crucial : le stationnement. « La Ville n'a pas de portrait clair de la situation, dit M. Porlier. On en construit tout près des stations de métro, comme à la Bibliothèque nationale (400 places), au Palais des congrès (1130 places), au nouveau CHUM (4200 places). Ça fait des incitatifs assez forts à l'utilisation de l'automobile. Il faut éliminer ces incohérences. »

Après 24 ans, les nudistes s'affichent

KARIM BENESSAIEH

APRÈS 24 ANS de quasi-clandestinité à Montréal, les nudistes sortent du placard. Samedi prochain, pour la première fois, ils pourront annoncer et promouvoir leurs activités de baignade au Centre sportif de l'UQAM, ce qui leur était auparavant interdit par leurs partenaires précédents.

Ces baignades hebdomadaires, organisées par la Fédération québécoise de naturisme (FQN) depuis 1978, étaient en effet frappées d'un embargo total jusqu'à tout récemment. Pas de publicité, pas d'articles dans les médias, uniquement du bouche-à-oreille, précise Michel Vais, porte-parole et fondateur de la FQN. « On le faisait, mais on ne pouvait pas le dire. »

Contrairement aux organismes précédents qui louaient leur piscine aux naturistes, l'UQAM n'a imposé aucune interdiction du genre. Leur seule obligation, c'est de ne pas laisser entendre que l'Université cautionne ou parraine l'activité nudiste.

« On ne les a pas traités différemment d'un autre locataire, explique la directrice du Centre sportif de la rue Sanguinet, Manon Vaillancourt. Ce sont des activités familiales avec des contrôles d'accès effectués par la Fédération selon des critères stricts. La seule raison qui nous ferait revoir l'entente, c'est si ces contrôles n'étaient plus faits. »

Personne ne profitait de la piscine pendant les heures réservées par les nudistes, le samedi soir, précise Mme Vaillancourt. Quant à l'aspect juridique, il n'y aurait aucune infraction pourvu que l'activité se déroule en privé.

« S'il y avait des fenêtres tout autour de la piscine, ce ne serait pas correct », explique Lynne Labelle, porte-parole du Service de police de Montréal.

À la FQN, on décrit cette activité comme « familiale, populaire et sans aucune connotation sexuelle ». Le prix d'entrée est de 15 \$, 8 \$ pour les membres. Tout adulte se présentant avec un enfant bénéficiera d'une entrée gratuite. On attend entre 50 et 100 personnes. « Si on se rend compte que des gens sont là pour les mauvaises raisons, ils prennent la porte », assure M. Vais, qui précise que la nudité



Photo FQN

La Fédération québécoise de naturisme organise depuis 1978 des baignades hebdomadaires à l'intention de ses membres.

intégrale dont l'organisme fait la promotion n'a rien de particulièrement excitant.

« Si vous voulez quelque chose d'excitant, il faut aller au strip-tease. Le nu intégral, c'est surtout apaisant. »

Depuis sa création, la FQN a pourtant eu un mal fou à loger ses activités urbaines qu'elle a dû déménager à plusieurs reprises. Pendant sept ans et demi, à raison d'une soirée par semaine, les nudistes ont ainsi pris d'assaut la piscine et les gymnases du cégep de Maisonneuve, puis on a déménagé

l'activité dans les YMCA Pointe-Saint-Charles et Guy-Favreau. Quand un journal a publié un article croustillant sur le sujet, en juillet 1986, on est revenu au cégep Maisonneuve. « Il y a des gens qui ont exercé un chantage sur le YMCA, soutient M. Vais. Des gens qui participaient à leur campagne de financement et qui leur ont dit : si vous continuez de louer à des naturistes, nous on cesse de participer à vos campagnes de financement. »

Pendant sept ans, c'est au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau que les inconditionnels de la nudité

pouvaient partager leur passion. Puis, il y a cinq ans, c'est au YWCA du boulevard René-Lévesque qu'ils ont déménagé. L'an dernier, un article de l'hebdomadaire *Mirror* a encore mis le feu aux poudres.

« On remue beaucoup de tabous, estime M. Vais. Là, pour la première fois, avec l'UQAM, on nous dit qu'il n'y a aucun problème, qu'on peut l'annoncer. Les étudiants m'ont même invité à prononcer deux conférences sur le naturisme les 4 et 5 février. Il y a une ouverture d'esprit totale. »

La « Fosse sceptique » au ministère de l'Éducation

SOPHIE ALLARD

APRÈS MOULT hésitations des jurés, le ministère de l'Éducation du Québec a finalement remporté le prix non convoité Fosse sceptique 2002 attribué par les Sceptiques du Québec pour son laxisme vis-à-vis des cours offerts au sein de ses établissements, allant de l'atelier sur le rôle des anges dans la vie spirituelle à la formation sur la réincarnation.

Fidèles à leur tradition instaurée en 1989, les Sceptiques du Québec se sont rassemblés hier soir pour la remise des prix Sceptique et Fosse sceptique 2002, respectivement re-

mis à une personne ou à un organisme qui s'est particulièrement démarqué par son esprit critique et rationnel et à quiconque a fait preuve d'une crédulité exceptionnelle.

Parce qu'ils ont fait appel à une maître feng shui afin de décorer leurs locaux (pour une facture totale de 4288 \$), les fonctionnaires du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec ont bien failli damé le pion au vainqueur. « Le débat a donné lieu à des résultats très serrés entre les deux ministères. C'est inquiétant », indique Sylvain Daigle, relationniste des Sceptiques du Québec,

qui précise que l'initiative se veut avant tout humoristique.

Parmi les 13 candidats en nomination dans la catégorie Fosse Sceptique, on note l'astrologue André D'amours pour « son obstination à donner des chiffres chanceux pour la loto 6/49 », la Corporation des chiropraticiens pour « leur manque de rigueur scientifique », Rita Lafontaine « recyclée depuis peu en astrologue » et l'émission *Les Francs-Tireurs* de Télé-Québec du 13 novembre 2002 dans laquelle une voyante était interviewée sur la disparition de Julie Surprenant.

Plus brigué, le prix Sceptique 2002 a été remis à Serge Larivée,

professeur de psycho-éducation à l'Université de Montréal ayant mesuré la prépondérance des livres de paranormal sur les ouvrages scientifiques dans les librairies et bibliothèques. Avec quelques votes en moins, Jean-René Dufort a obtenu la seconde place. Rima Elkouri, chroniqueuse à *La Presse*, la revue *Spectre* et le Dr Murray Katz (qui dénonce certaines pratiques de chiropratique) figuraient parmi les sélectionnés.

L'an dernier, le prix Sceptique est allé à Chantal Gagnon, journaliste de *Protégez-vous* pour un article portant sur les dangers des produits naturels.

de 2,2 milliards s'auraient été effectuées dans la caisse de la SAAQ. La coalition ne se gêne pas pour parler de vols.

Selon M^{re} Bellemare, le problème n'en est toutefois pas un d'argent mais de mauvaise gestion. Il déplore le fait que les agents d'indemnisation de la SAAQ aient trop de dossiers à traiter, ce qui engendre des délais trop longs avant d'obtenir une réponse, sans compter les délais d'appel, ce qui peut donner lieu à des délais de trois ans, soutient-il.

M^{re} Bellemare affirme que la SAAQ est « l'organisme le plus mal géré » dans le secteur public et parapublic. Et s'il y a « perte de confiance du citoyen face à l'Etat, c'est (à cause) d'exemples comme ça », tranche-t-il.

Il croit le moment propice pour obtenir

catrice générale ait un mandat spécifique pour vérifier les pratiques comptables de la SAAQ et qu'un groupe de personnes indépendantes puisse examiner « toutes les facettes des difficultés vécues » par les accidentés de la route.

Las de répéter les mêmes doléances depuis des années, ils exigent que ces mandats soient réalisés dès la première année suivant l'élection du prochain gouvernement.

La coalition s'inquiète également de la situation financière de la Société de l'assurance automobile, arguant qu'elle a été minée par les ponctions passées, vers la fin des années 1980 et le début des années 1990. Selon un avocat spécialisé dans ce dossier, M^{re} Marc Bellemare, des ponctions cumulatives

des engagements fermes de la part des partis politiques, compte tenu de l'approche d'élections générales au Québec. « Les partis politiques ont intérêt à s'occuper des accidentés. On croit que cette fois-ci, des engagements vont être pris », a-t-il opiné.

Lorsqu'elle aura reçu ses réponses de la part des partis politiques, la coalition n'a pas l'intention de dire aux citoyens pour qui voter. Néanmoins, elle a l'intention de faire encore parler d'elle au sein du public.

M^{re} Bellemare a par ailleurs catégoriquement nié les rumeurs voulant qu'il se présente comme candidat aux prochaines élections provinciales. « Non », a-t-il lancé, affirmant toutefois avoir « toujours été sollicité par les partis politiques ».

EN BREF

Vent d'optimisme à la Banque Laurentienne

AFIN DE SORTIR les négociations de l'impasse, le médiateur demande — et ce, dès cet après-midi — la reprise du dialogue entre la Banque Laurentienne et ses quelque 2000 employés syndiqués du Québec et d'Ottawa. La direction s'est dite bien contente de la nouvelle. Dimanche, 92 % des syndiqués ont voté en faveur du déclenchement de la grève dans les 60 jours si les négociations avec l'employeur ne progressent pas. Les syndiqués, sans contrat de travail depuis juin 2001, ont amorcé en avril dernier différents moyens de pression afin de forcer l'employeur à négocier.

Début de la grève des employés des services sociaux

LES 1100 EMPLOYÉS des services sociaux de la Ville de Montréal ont déclenché hier une grève rotative, en accord avec la décision du Conseil des services essentiels (CSE). Trois centres locaux d'emploi sont donc fermés à la fois. Hier matin, des syndiqués ont manifesté devant la direction régionale d'Emploi-Québec tandis que les portes des CLE situés au 4994, Beaubien Est et au 5656, d'Iberville, étaient closes. Les fonctionnaires, membres du syndicat des cols blancs de la Ville de Montréal, ont voté mardi dernier en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale. Les discussions sont interrompues entre les parties patronale et syndicale depuis le 3 décembre 2002.

Une caisse pop fait face à des réclamations de 25 millions

LA COUR suprême du Canada rejette la demande d'autorisation d'appeler d'une caisse populaire de Québec des jugements rendus contre elle par la Cour d'appel du Québec le 26 juillet dernier. Rappelons que la Cour d'appel avait tenu responsable la caisse Desjardins de Maizerets de tous les dommages subis par quatre groupes d'investisseurs au nombre de 155, à la suite de manoeuvres frauduleuses commises, entre autres, par le directeur adjoint de la caisse, Ghislain Boutin. Ce dernier touchait des commissions secrètes pour des projets immobiliers auxquels adhéraient les investisseurs ; or, tous ces projets se sont avérés désastreux pour les investisseurs, dont les réclamations totalisent à ce jour en capital et intérêts plus de 25 millions \$ et qui génèrent quotidiennement des intérêts de plus de 5000 \$. Même si la Cour d'appel a déclaré que la Caisse avait eu, grâce au projet, une augmentation fulgurante de son chiffre d'affaires et avait bénéficié de ces opérations, celle-ci n'a pas à ce jour indemnisé ses sociétaires. Ceux-ci doivent donc retourner en Cour supérieure pour faire fixer les montants de leurs dommages. — NTR

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

DES REPRÉSENTANTS de victimes d'accidents de la route profitent de l'approche d'élections générales au Québec pour demander aux chefs des trois principaux partis de s'engager en faveur de réformes à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

En conférence de presse hier à Montréal, des avocats et des regroupements d'accidentés de la route ont dévoilé les demandes qu'ils avaient adressées par lettre au Parti québécois, au Parti libéral et à l'Action démocratique du Québec.

Ils tiennent notamment à ce que la vérifi-

240

Marché aux puces

1930 TABLE, bancs, pin, buffet chène, set ch. 5 morc. 5 chaises, 5000\$. Hout, 514-489-1772.

A LIQUIDER, antiquités, cadres, articles de bureau, meubles, mini-pôle au propane, etc., 450-671-1511.

ANTIQUE: sofa + fauteuil style art déco années 30. Bourgeois refait, 1400 \$. 514-525-5905.

APPARELS d'exercice utilisés à l'état neuf, tapis, step, vélo, etc. 514-972-0080.

ARMOIRES de cuisine avec comptoir stratifié vert motif, îlot central, comptoir lunch, garde-manger, 900 \$. 450-475-7575.

ARMOIRES de cuisine avec comptoir, plaque chauff. , hotte four encastrée. 450-926-0570.

BUREAU d'étudiant 10, de chambre 20, lots de cadres, autres... 514-978-9175.

CAMERAGIOL Minolta Dimax 715 mega, neuf, cadeau. Neuf requis. Valeur 1600 \$. Demande 1150 \$. 514-825-8180.

CANAPÉ neuf de IKEA nouveau modèle Göteborg, 1350\$/sem. 514-817-4530.

CAUSEUSE et sofa MONTAUX, couleur naturelle avec taupe, couleur velvet bleu, dossier en cuir plus, 1200\$/sem. pour 2300\$. 819-378-4755.

CLARINETTE soprano Yamaha YCL-20, 350 \$. GUITARE classique Yamaha CG-100-A, étui rigide, 150 \$. 450-678-6999.

CLASSEURS LATÉRAUX: 2 tiroirs 1108, 4 tiroirs 1908. Cours. Livraison 514-604-6545.

COUSS-DANSE-VIDEO 2 1/2 douz. 100 cartes 514-523-1010 www.canada-metacat.com

CUISINIÈRE élect. GE Profile, inox., auto-nettoyant, convexion, achetée en 1999, bal. gar., 1000 \$. 514-351-8415.

FAUTEUIL roulant motorisé 2002, modèle 1170. Prie, bleu, servi 6 fois, 9000 \$ de valeur 6000 \$. 450-677-0353.

IMPRESSANT Plotter grand format 36", HP, Calcomp à plume et jet d'encre couleur, poster, 514-213-5513.

LOTS de bibelots, montres, parfums, sets de jockey, robes de chambre, etc., Ach. et vente. 514-458-5243.

MANTEAU noir fourrure réversible, 200 \$. Veste laine grise 60 \$. 514-948-0341.

MANTEAU Vision brun foncé, long, dame 5'8", pour porter, gr. 10 ans. 514-512-3224.

ORDI Intel: Pentium II 400, écran 15" pou. (particulier), 245\$, Internet, jous. 514-909-7106.

ORDINATEUR Pentium, imprimante, pièces, portatif +++ 514-955-4503.

OFFRES D'EMPLOI

306 SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANT(E) dentaire, lun. au ven., 3701, Ville St-Laurent, 514-744-4900.

ASSISTANT(E) technique en pharmacie à Brossard, de soir., 1000 \$/sem. Pas de fin de semaine. 450-676-8383.

ASSISTANT(E) POUR OPTOMÉTRISTE Temps plein, service à la clientèle, avec expérience. Tél.: 514-745-5622 ou CV par fax: 514-545-1261.

ASSISTANT(E) DENTAIRE énergique, bilingue, pour bureau d'un spécialiste au centre-ville, équipe dynamique. (514) 933-7277.

HYGIENISTE dentaire, Repentigny, 30h/semp., incluant 1 samedis et 2, 450-580-5216.

INTERVENANTES (femmes en difficulté) formation collégiale ou universitaire, exp. min. 3 ans, 10-15 h/se, soir., nuit, 2000 \$/sem. Pour un remplacement de 6 mois. CV au: 514-374-5878 ou logisrosevirginie@cam.org

BUREAU

310

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Possédant au moins cinq années d'expérience, recherchée pour oeuvrer en droit civil. La connaissance de Word et une excellente grammaire sont exigées. Salaire et avantages sociaux intéressants. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement. Faire parvenir c.v. à M. Jean Saint-Pierre au: (514) 277-3318.

ALES GROUP CANADA demande commis de bureau connaissant ACCPAC, bilingue. Temps plein, poste stable. Tél.: 514-322-3636.

COMMIS - COMPÉTÉS À RECEVOIR Entreprise de distribution, située à Ville St-Laurent, recherche candidat(e) temps plein, bilingue, pour entrée de données, facturation et certaines tâches de tenue de livres. S.V.P. télécopier votre CV au 514-336-7740.

COMMIS comptable, temps partiel (2-3jrs), connaissance MYOB. Fax: 514-931-1505, courriel: mcmattene@bellnet.ca.

COMMIS comptable avec expérience pour compagnie de gestion de propriétés et construction. Logiciel requis: MAESTRO. Envoyer C.V. au 514-328-4466.

COMPAGNIE de gestion immobilière au centre-ville de Mt. recherche secrétaire commis comptable à temps plein, lun au ven. (parlementaire), maîtrise Excel, Word, Simple Compable, etc... CV impératif à: Aviamar@groupekm.com

FABRIQUANT de meubles cherche commis comptable, 10 000 \$ de salaire, 13h à 21h, logique, excellente maîtrise Dyalcom et Simple Compable / Excel, temps plein, 40 hrs, 400 \$/sem. 514-278-7614.

POUR BUREAUX

AVOCATS

SECRÉTAIRE

-Notions de comptabilité un atout.

-Excellent français exigé.

Faire parvenir CV 514-527-1410

SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE Poste temps plein, anglais/formation, connaissance Word, excellent français écrit et parlé. Faire parvenir CV par télécopieur au 514-382-7207.

SECRÉTAIRE-RECEPTIONNISTE GESTION IMMOBILIÈRE Bilingue avec expérience. Accueil, appels, maîtrise du dactylo, Word, Excel et Sigep. CV par 514-336-5006.

SECRÉTAIRE BILINGUE avec exp. pour V.P. ventes / service à la clientèle, connaissance de Word, Excel, Access etc... Demandez Josée au: 514-324-0916.

317 SECTEUR AUTOMOBILE

DÉBOUSSELEUR(ES), automobile avec exp. 7 ans min. Connaissance machine à redresser, peinture, soudure, connaissance française. Références. Tél.: 514-748-8063, 514-831-4151.

VENTE, COMMERC

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

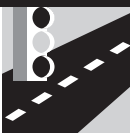
COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536-3348. Pour entrevue 1-877-428-3864.

COMPAGNIE de produits dans les domaines de l'alimentation (françaises), distribution (françaises). Expérience obligatoire. Territoire protégé. Minimum requis: 10 000 \$ de francs annuels. Tél.: 514-536-3308. CV par télécopieur 450-536



Véhicules automobiles

550 AUTOMOBILES

POPULAR MONTREAL
AUDI
GARANTIE 2 ANS OU
JUSQU'À 160 000KM

274-5471
Financement à partir de 2.9%
Véhicules d'occasion

01, TT cabrio, gris, 28 000km,
(225 chevaux)
01, TT cabrio, noir, 5 vitesses,
17 700km, (225 chevaux)
01, A6, 2.8L, aut. 42 000km
00, A4, 1.7 750km, 5 vit. bleu

274-5471
Audi

POPULAR MONTREAL

274-5471
Certifié Pur Volkswagen
Véhicules d'occasion
inspectés et garantis
d'occasion avec
garantie limitée de
2 ans ou 40 000km
Assistance routière 24h

00, Golf GL, TDI, Svt, argent
00, Beetle GLS, automatique,
vert, 31 000km
00, Golf GLS, 3 portes, hatchback,
5 vit, air, 60 000km
00, Golf GLS, 2 portes, aut. air,
argent, 4 portes
00, Golf GLS aut. bleu, 2 litres,
air, 4 portes, 30 000km
00, Jetta GLS, VR6, 5 vitesses,
bleu 55 000km, cuir
99, New Jetta GLS, 5 vitesses,
manuel, vitres teintées, blanc,
23 859km, ZL

Rabais sur tous véhicules
"DU JAMAIS VU"
MODÈLES 2001 DÉMOS

Êtes-vous fait
pour Volkswagen?

274-5471
POPULAR MONTREAL

S2000 2002, 8 000 km, tout
équipé, garantie, 450-445-7161.
BROSSARD HONDA

SAAB 9.3 2001, 42 000 km,
tout équipée, privée, compte
neuve, 27 900\$. 514-891-7775

SAAB 9.5 2001, bal. loc. 20
mois. 51 000km. 8 pneus. Aut.
tout, cuir. Exc. condition. Faut
voir. 681 \$/mois. 514-409-5136.

SAAB 900S 1994, tout équipé,
noir, 175 000km, bon entretien,
8000 \$. 514-573-4382

SAAB À LIQUIDER

00, 9.3 coupé, 65 000km, aut.
96 900\$ 4 ptes, aut. 7995\$
AUTO C.T. 450-433-8180

SATURN SL 1, 1998, 64 000
km. Couleur argent. Man. 5 vit.,
CD, très bon état. Cause
transfert. 7500 \$. 514-823-6024

SATURN SL1 98, aut., 4 ptes,
bleu, 73 000 km, 8 pneus, A1,
7900\$ nég. 514-296-0207

SUBARU Forester L, 99, man.,
119 000km, bon état, 1 seu
proprio, 16 500\$ 458-7049

Grand chelem à portée de la main

ANDRÉ TRUDELL
LE BRIDGE

atrudell@lapresse.ca

LES DEUX mains de Nord et de Sud se prêtent bien à la demande d'un grand chelem à Co, mais si le déclarant était assuré de toutes les levés, il n'y aurait pas de problème ! Comment jouez-vous, en Sud, après l'entame de la Dame de Tr ?

Donneur: Sud				
Vulnérabilité: Nord-Sud				
NORD				
♠ A 6 4				
♥ R D 8 7				
♦ V 10 8 4				
♣ A R				
OUEST				
♠ D 8 5 3		♠ R V 10 9		
♥ 5		♥ 9		
♦ D 7 6		♦ 5 2		
♣ D V 10 8 5		♣ 9 7 6 4 3 2		
SUD				
♠ 7 2				
♥ A V 10 6 4 3 2				
♦ A R 9 3				
♣ aucun				
Les enchères:				
SUD	OUEST	NORD	EST	
1 Co	pas	2 SA	pas	
3 Tr	pas	3 Pi	pas	
5 SA	pas	7 Co	pas	
pas	pas			
Entame: Dame de Tr				

Infographie La Presse

L'enchère de 2 SA, par Nord, promet un fit à Co et une main d'ouverture ou plus. Le 3 Tr de Sud indique une absence ou un singleton à cette couleur. Le 3 Pi est un *cuebid* et le 5 SA demande au partenaire de gagner 6 Co avec un honneur à l'atout et 7 Co avec deux honneurs. Nord s'exécute.

Il est tentant de fausser un petit Pi sur l'As de Tr. Mais est-ce prudent ? La meilleure tactique consiste à jeter un petit K sur l'As de Tr, de cueillir les atouts, puis d'encaisser As et Roi de K. Comme la Dame ne tombe pas, retour Pi vers l'As et Valet de K coupé. Cette fois, la Dame tombe et sur le 10 de K affranchi, retour au mort par l'atout, le déclarant se défait de son petit Pi encombrant.

Le grand chelem est demandé et réussi.

550 AUTOMOBILES

TOYOTA
HOULE TOYOTA
SUPPER RABAIS

03 COROLLA CE -500\$
00 ECHO AUT. -750\$
00 COROLLA LE -750\$
99 TERCEL CE -1500\$
99 CAMRY CE -1500\$
98 SIENNA CE -1500\$

ERIC FALARDEAU
(514) 351-5010

TOYOTA Solara SLE 2001 aut.
38 000 km, cuir, toit, mags, CD
00, BROSSARD TOYOTA
450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Tercel 98-99, aut./man., 2/4 ptes, A-1, vaste choix Chambly Toyota-450-658-4334

TOYOTA Tercel 99, noire, 59 000 km, 5 vit., A/C, démarreur. Parfaite condition. 10 000 \$ ferme. 450-689-4475.

TOYOTA Tercel CE 1999,

2 ptes, 5 vit., bas km, 8500 \$, ou échange (514) 945-2224 cfr. 19 995\$. 450-627-6342

TOYOTA 1999 Corolla VE Touring, noir, 66 000 km, manuelle, 5, A/MF/MCD, alliage, allure sport, impeccable, dame propriétaire, 11 100 \$. 450-449-9672, 514-592-8021.

TOYOTA Camry CE et LE 98, bal. gar., choix, SPECIAL, Chambly Toyota-450-658-4334

TOYOTA Camry CE 97, 5 vit., vert, propre, a/c, 150 000 km, 9800\$ (514) 933-2868 cfr.

TOYOTA Corolla 98 à 2003, a/c, VE CE, LE, bal. gar., à voir! Chambly Toyota-450-658-4334

TOYOTA Corolla 2001, bleue, 111 000 km (80% autoroute), Man., CD, 8 pneus, inspectée et 4 freins récents. 19 900 \$. 519-569-0202

TOYOTA Corolla 2001, man., 33 000km, grise, 4 ptes, gar. 16 mois, 12 500\$. 450-472-1532

TOYOTA Corolla VE 99, aut., air, 80 000 km, 514-335-7152, fin de semaine 514-339-1866

TOYOTA Corolla LE 2001, aut., a/c, mags, 4 ptes, 20 000 km, 12 000 \$ nég. 514-816-4902

TOYOTA Corolla 98, a/c, exc. 28 000km, aut., pas a/c, exc. état, pneus hiver(4) gratuits. 12 750 \$ Linda 450-649-0599

TOYOTA Corolla 2003 Sport, aut. équipé, 29 000 km, cuir, BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Corolla CE 2000, 5 vit., a/c, 4 ptes, "cruise", 74 000 km, A1, gar., spécial 9995\$. Automax Gabriel 514-952-2341

TOYOTA Echo 2000, 39 000 km, 5 vit, 4 portes, noirs, 10 990 \$. Linda: 514-937-9545.

TOYOTA Echo 2001, 4 ptes, 5 vit., 21 000km, garantie 11 500\$ S.D. Autos: 514-952-9908

TOYOTA Echo 2001, 4 ptes, aut., 55 000 km, gar. 10 975\$. Automax Gabriel 514-952-2341

TOYOTA Matrix XR 2003, aut. tout équipé, 2 en stock
BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Paseo 1999, 62 000 km, aut., 8 pneus, rouge, garantie, 10 900\$. 514-946-5587

TOYOTA Paseo 98, aut., air, noir, bal garantie, 79 000 km, 18 mois, 343 \$. 450-445-0577 514-821-8504

550 AUTOMOBILES

VOLKSWAGEN
Arbour

Volkswagen Certifiée pur Garantie 2ans 40 000 km

Plus de 80 produits en inventaire de 1995 à 2002
Golf, Jetta, Passat, Eurovan, Beetle, Cabriolet
Êtes-vous fait pour Volkswagen?

450-681-8110
LAVAIL
www.arbourvw.com

VOLKSWAGEN DUVAL
450-679-0890

PASSAT
02 GLS 1.8i 5 vit. toit 42 500 \$
00 GLS 1.8T 5 vit gris 20 895 \$
98 GLS 1.8T 5 vit. air 15 995 \$

JETTA
02 GSI 2.0L aut. air 21 500 \$
02 GLS 2.0L aut. air 21 950 \$
02 GLS 2.0L aut. air 20 900 \$
01 GLS Tdi 5 vit "full" 22 000 \$
00 GLS 2.0L 5 vit. air 17 950 \$
99 GLS 2.0L 5 vit. air 16 500 \$
99 GLS 2.0L 5 vit. air 16 400 \$
99 GLS 2.0L 5 vit. air 16 200 \$
98 GL 2.0L 5 vit. air 16 400 \$
96 GL 2.0L aut. air 15 500 \$

GOLF
02 GLS 2.0L aut. air 19 600 \$
01 GLS 1.8i 4 porte 20 995 \$
01 GLS TDI aut équipé 19 950 \$
00 GL 2.0L 5 vit. 2 ptes 15 500 \$
00 GLS 2.0L 5 vit. air 17 950 \$
99 GL A3, 5 vit, 4 ptes 11 995 \$
98 GL A3 aut, 4 portes 12 700 \$
99 GL 2.0L 5 vit, air 15 500 \$

NEW BEETLE
98 GLS 2.0L 5 vit, air 14 400 \$
98 GLS 2.0L 5 vit, air 14 500 \$
588 Place Trans-Canada
Longueuil
www.dvulauto.com

VOLVO
01, Jetta GLS 5 vit, 2 en stock
01, Passat GLS aut, noir
00, Jetta GLS aut. bleu
00, Jetta GLS 5 vit (2) en stock
00, Jetta GLS 5 vitesses, VR6
00, Golf GL aut. argent
99, Golf aut. 4 ptes, 35 000km
98, Volcs Cabrio 5 vit. beige
98, Jetta TDI 5 vit. air
97, Volcs Cabrio aut. noir

99, Toyota Corolla le 35 000km
99, Nissan Sentra XE, aut.
98, Acura 1.6 GL
98, Ford Explorer XLT noir
98, Ford Mustang GT vert forêt

(514) 683-2030
www.vw-sources.com

VOLKS Corrado VR6, 1994, 168 000 km, verte, bonne condition, 13 500 \$. 514-895-3318.

VOLKS Golf 01,1.8 Turbo, man., équipé, 29 000 km, toit
Carrefour Subaru 450-25-1114

VOLKS Golf 2001 GLS, équipée, bonne neuve, 15 900 \$, Chambly Toyota-450-658-4334

VOLKS Golf 96, 126 000 km, Noir, 2 ptes, 5 vit., alarme, 7 300 \$. 450-232-3870

VOLKS GOLF 96, noire 4 ptes, aut., CD, 40 000 km 8500 \$. (514) 392-3870

VOLKS Golf 99, 4 ptes, aut., vert, 52 500 km, gar. 10 995 \$
NORDEST VOLKS 325-3422

VOLKS Golf GL 2000, 2 ptes, 5 vit., a/c, 85 000 km, A1, 3 000\$. 514-466-2899

VOLKS Golf GTI 1.8 T, 2001, tout équipée, 25 000 km, 23 000 \$, 514-766-4603.

VOLKS JETTA 2000 TDI bleue, 35 000 km, équipée, cuir, mags, 22 000\$. 514-761-7618

VOLKS Jetta 2000, VR6, 5 vit., man., bleue, ming, cuir, tout équipée, 65 000 km, cond. A-1, 18500\$. 514-894-2323.

VOLKS Jetta 96, man., blanc, état neuf, pneus hiver neufs, CD, Richard 514-242-4705

VOLKS Jetta GLS 2000, man., 72 000 km, spécial 15 995 \$
BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

VOLKS Jetta TDI 2000 bleue, man., 5 vit, 78 000 km, Int. bois / cuir tan. Bal. gar. 19 900 \$. 450-349-5684; 514-236-6013

VOLKS New Beetle 2000 GLS, transfert bail 18 mois, 343 \$, mois, bas km, 450-665-6852

VOLKS New Beetle GLS 99, man., CD, Spécial 11 850 \$, Fortier Ford 514-353-4444

VOLKS New Jetta GLS 2001 5 vit, 1.8 T, 24 500km, 19 895\$
NORDEST VOLKS 325-3422

VOLKS Passat, 97, fam, TDI, modèle rare, bon état, 8 pneus, mags, 14 508 \$ 514-244-5271

VOLKS Passat 2001, GLS 1.8, 15 000 km, Démarr. cuir, CD, 26 500 \$. 514-583-1827.

VOLKS Passat 2002, 4motion, fam, tout équipé, cuir, 26 000 km, 37 000 \$. 450-974-0346

VOLKS Passat fam. 99, 5 vit., équipée, certifié Volks, 17 995 \$
NORDEST VOLKS 325-3422

VOLKS Passat fam. 17 000 km, 1.8T, aut. Equipée, 20 000 \$ 450 979-723, 514-231-9358

500
Petites annonces

www.capresse.ca

550 AUTOMOBILES

VOLVO
D'OCCASION
CERTIFIÉE

VOLVO
02, S80, 2.3 arg., 42 900 \$
02, S60, grande variété
02, V70 ASR bleu 31 100km
02, V40 ASR noir 21 000km
02, S40, choix de 5
01, S60 2.4T noir 33 900 \$
01, S40, très bas km (3)
00, V70 XC bleu 31 900 \$
99, V70 aut., cuir mags 23 900 \$
99, V70 AWD, 22 500 \$
99, V70 TSE man. 57 500km
99, V70 AWD argent 22 900 \$
99, C70 argent aut. 238hp
98, V70-15, aut. 21 900 \$

Spécial: financement à partir de 2.9% sur modèles 1999 à 2003

UPTOWN VOLVO
(514) 737-4321
www.uptownvolvo.com

VOLVO AUTOTECH
Ouvert 6 jours +
Lun., mar.: jusqu'à 21 h
le samedi de 10h à 14h

Autos vérifiées et garanties
Financement 6.9%

41 VOLVO en inventaire
ATTENTION ** ATTENTION
LIQUIDATION D'INVENTAIRE
À DES PRIX IMBATTABLES!
TOUT DOIT ÊTRE VENDU.
VENEZ FAIRE VOTRE OFFRE.

PIÈCES - SERVICE: 36 \$ / H
SPECIALITÉ VOLVO
SAAB - MERCEDES - BMW
cell 450-460-3411
www.autotechvolvo.com

VOLVO DE QUALITÉ
très bien entretenues,
GARANTIES
S70 1999, 1998
TRÈS BAS KM.
PLUSIEURS
Garage Blainville
450-434-1169
Service après vente
www.servicevolvo.com

VOLVO
POINTE - CLAIRE
(514) 630-3666

Financement à partir de 2.9%

02, S60 ASR bleu 35 900 \$
02, S40 ASR (2) 29 900 \$+
01, C70 5 vit. arg. 19 000km!
01, V70 XC AWD arg. 38 900 \$
01, S80 T6 jantes 17" 39 500 \$
01, S60 ASR (2) 32 900 \$+
01, V70 ASR turbo 30 900 \$
01, V70 ASR GSP 34 500\$
00, V70 XC AWD noir 30 500 \$
00, S80 T6 jantes 17" 35 500 \$
00, S80 T6 Jaws 33 500 \$ bijou
00, S70 SR 5 vit. 25 900 \$
00, S70 A bleue équipée 24 900 \$
00, S70A, SE (2) 24 500 \$+
99, V70 XC AWD arg 7 pass, 99, V70 A noir 7 pass. 22 900 \$

VOLVO
POINTE - CLAIRE
(514) 630-3666

02, S60 ASR bleu 35 900 \$
02, S40 ASR (2) 29 900 \$+
01, C70 5 vit. arg. 19 000km!
01, V70 XC AWD arg. 38 900 \$
01, S80 T6 jantes 17" 39 500 \$
01, S60 ASR (2) 32 900 \$+
01, V70 ASR turbo 30 900 \$
01, V70 ASR GSP 34 500\$
00, V70 XC AWD noir 30 500 \$
00, S80 T6 jantes 17" 35 500 \$
00, S80 T6 Jaws 33 500 \$ bijou
00, S70 SR 5 vit. 25 900 \$
00, S70 A bleue équipée 24 900 \$
00, S70A, SE (2) 24 500 \$+
99, V70 XC AWD arg 7 pass, 99, V70 A noir 7 pass. 22 900 \$

VOLVO
D'OCCASION
CERTIFIÉE

www.volvopointeclaire.com
VOLVO S70 98, 5 vit., 91 000 km, noire, très propre, particulier, 16 000 \$. 514-620-7540

VOLVO S70 SE 2000, cuir, mags, alleron, CD, vert, a/c aut., 23 900\$. 514-349-7650

VOLVO S70 T5 SE 98, man., noire, 120 000 km, cuir, CD, toit, 18900\$ nég. 514-943-6485

VOLVO S80, T-6, 2000, étain, 88 000km, DSTC, gr. sécurité, 32 000\$. 514-765-9032

VOLVO
D'OCCASION
CERTIFIÉE

www.volvopointeclaire.com
VOLVO S70 98, 5 vit., 91 000 km, noire, très propre, particulier, 16 000 \$. 514-620-7540

VOLVO S70 SE 2000, cuir, mags, alleron, CD, vert, a/c aut., 23 900\$. 514-349-7650

VOLVO S70 T5 SE 98, man., noire, 120 000 km, cuir, CD, toit, 18900\$ nég. 514-943-6485

VOLVO S80, T-6, 2000, étain, 88 000km, DSTC, gr. sécurité, 32 000\$. 514-765-9032

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?
RÉPONSES

1) Nez de l'homme plus court.

</



Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

www.capresse.ca

INDEX DES DÉCÈS

ARSENAULT, Raoul

BARTH, Josie (Lund)

CARON, S. Marie-Paule, s.g.m.

CHARBONNEAU, Marcel

Chambly

CHARRON LAROSE, Gisèle

Montréal

COUSINEAU, Jean-Paul

Laval

DAVID (Bédard), Aline

Laval

GEOFFRION, Mathieu

Varennes

GOYETTE, Mercédès (St-Amand)

Montréal

GRAVEL, Raymond

Montréal

GRENIER, Louis

GUERTIN (Rochon), Rita

Montréal

HAGGAR, Elie

Montréal

LANGEVIN, Soeur Louise r.b.p.

Lanthier, Simone

Montréal

LEVESQUE, Donat J.

Rosemère

MARION, Frère Fernand, csv

Joliette

PANCE-SASARMAN, Dr Maria

Montréal

PAYER, Gérard

PRAIRIE, Blanche

Mont St-Hilaire

RENE DE COTRET, Marcel

Montréal

TELLIER, Roland

St-Lambert

VEILLEUX, Évangéline, SNJM

Outremont

YELLE, Magella

CARON, Soeur Marie-Paule, s.g.m.
À Montréal, le 13 janvier 2003, à l'âge de 100 ans, est décédée Soeur Marie-Paule Caron, native de Montréal, Québec. Elle laisse dans le deuil, outre ses consœurs, sa belle-soeur Flore-Ange Caron, des cousines et des amis. La dépourvue mortelle sera exposée à la

Maison mère des Soeurs Grises
1190, rue Guy, Montréal

le 14 janvier à 13 h 30.
Les funérailles auront lieu au même endroit le 15 janvier à 10 h. L'inhumation suivra au cimetière des religieuses sur l'île Saint-Bernard, Châteauguay. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Des dons en faveur de la Fondation Marguerite-d'Youville inc. seraient appréciés.

Direction :
Centre funéraire Côte-des-Neiges



CHARBONNEAU, Marcel
1923 - 2003

De Chambly, le 10 janvier 2003, est décédé M. Marcel Charbonneau, époux de Mme Jeannette Messier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Andrée, Sylvain, ses petits-enfants, Benoit, Simon, Ariel, Anaïs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Il sera exposé au salon funéraire

Yvon Desnoyers & Fils
20, rue Des Carrières, Chambly
Tél. (450) 658-8551
Télécopieur: (450) 658-1146

Courriel: danieldesnoyers@videotron.ca
Les funérailles seront célébrées en présence des cendres le jeudi 16 janvier, 2003, à 11 heures, en l'église St-Joseph de Chambly. En guise de sympathie la famille vous prie de faire parvenir des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec. (les formulaires seront disponibles au salon). Heures de visite: mercredi 15 janvier de 19 à 22 heures et jeudi dès 9 heures.



CHARRON LAROSE, Gisèle
1931 - 2003

À Montréal, le 11 janvier 2003, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Gisèle Larose, épouse de feu M. Jean-Paul Charron. Elle laisse dans le deuil son fils Martin (Josée Legault), son conjoint Claude Pouliot, son frère Louis-Marie, ses sœurs, feu Marie-Marthe, Jeannine, Simone et Marie, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, rue Sherbrooke Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le jeudi 16 janvier, à 11 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Blainville et de là au cimetière Ste-Thérèse. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi à partir de 9 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.



COUSINEAU, Jean-Paul
1922 - 2003

À Laval, le 11 janvier 2003, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jean-Paul Cousineau, époux en premières noces de feu Jeannette Richer et en secondes noces de Céline Gauthier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Micheline (Ghislain Simard), Guy (Danielle Laplante), Daniel (Linda Stenersen) et Josée (Mario Gauthier), ses petits-enfants, son arrière-petit-fils, ses sœurs Thérèse, Laurette et Soeur Marie-Gabrielle, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgoyne
8145, Chemin Chambly, St-Hubert
www.urgelbourgoyne.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 15 janvier à 21 h 30 en la chapelle du complexe. Heures des visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

DAVID (Bédard), Aline
1924 - 2002

À Laval, le 20 décembre 2002, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Aline Bédard, épouse de M. J. Hector David. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa sœur Ghislaine (feu Jean Brière) et son frère Jean-Guy (feu Barbara), son filleul Daniel Bédard ainsi que des neveux et nièces et des amis. Une réunion de prières en présence des cendres aura lieu le samedi 18 janvier à 11 h 30 à la chapelle du

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
514-270-3112

Heures de visites: samedi le 18 de 10 h à midi. Des dons pour la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé seraient appréciés.

GEOFFRION, Mathieu
1916 - 2003

À Varennes, le 13 janvier 2003, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Mathieu Geoffrion, époux de feu Anne-Marie Racine. Il laisse dans le deuil ses sœurs Marguerite (Paul-Henri Morin), Claire (François Verville), son frère Bernard (Pauline Thibault), ses belles-sœurs Lucienne et Évangéline, son beau-frère Hervé, ses neveux et nièces et plusieurs parents et amis (es). La famille accueillera parents et amis (es) à la

Résidence funéraire Pierre Tétreault inc.
277, rue Ste-Anne, Varennes

Les funérailles auront lieu le jeudi 16 janvier à 14 h en la basilique Ste-Anne-de-Varennes et de là au cimetière de Varennes. Heures de visites: mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi à compter de midi.

GOYETTE, Mercédès (née St-Amand)
1934 - 2003

À l'hôpital Général de Montréal, est décédée paisiblement le 12 janvier 2003, à l'âge de 68 ans, après une courte lutte avec le cancer, Mercédès Goyette, épouse de Raymond. Elle laisse également dans le deuil ses fils Paul (Jeanne Legault) et Louis (Annik Lapointe), ses petits-enfants Erik, David, Kathrine, et Clara, de même que ses sœurs (Rita, Monique, Marcelle), frères (Roger et Georges), belles-sœurs et beaux-frères et nièces et neveux. Elle fut une éducatrice dévouée des écoles primaires à Lachine pendant plusieurs années et au cours de sa vie a été une épouse, une mère et une grand-mère dévouée, aimante et généreuse. La famille accueillera parents et amis au

Salon funéraire Urgel Bourgoyne
1750 Notre-Dame à Lachine
www.urgelbourgoyne.com

mardi de 14 à 21 h et mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 16 janvier à 10 h en l'église St-André-Hubert à Lachine. La famille tient à remercier l'équipe médicale de l'hôpital Général de Montréal pour leur attention spéciale, en particulier l'infirmière Cindy, les docteurs Krull, Martin et Shenouda, ainsi que l'infirmière Christine et les techniciens du département d'oncologie. Des dons à l'une des deux fondations de l'Institut neurologique ou l'hôpital Général de Montréal seraient appréciés.

GRAVEL, Raymond
1922 - 2003

À Montréal, le 11 janvier 2003, à l'âge de 80 ans, est décédé Raymond Gravel, époux de Jeannine Larin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Francine (Robert), Chantal (Jacques), Johanne, Myriam (Serge), Gaëtan (Danielle), ses petits-enfants Francis, Amélie, Elyse, Audrey-Maude, son arrière-petite-fille Laurianne, ainsi que Myriam, Maxime et Hugo-Paskal, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgoyne
2095 De Salaberry, Montréal
www.urgelbourgoyne.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 15 janvier 2003 à 11 h en l'église St-Joseph de Bordeaux, 1150 Viol, Montréal. Heures de visite: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi à compter de 9 h 30.



GRENIER, Louis
1957 - 2003

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 11 janvier 2003, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Louis Grenier, époux de Suzie Adam. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Philippe et Vincent, ses parents Roland et Béatrice Grenier, ses beaux-parents André et Nicole Adam, son beau-frère Jean-Marc, ses belles-sœurs Danièle et Lucie, ses nièces Gabrielle et Audrey, et plusieurs parents et amis. La famille recevra les témoignages de sympathie, en présence des cendres, le jeudi 16 janvier de 19 heures à 22 heures à la résidence funéraire

René Fortin inc.
435, St-Jacques, Napierville
Funérailles le vendredi 17 janvier 2003 à 11 heures en l'église paroissiale de Napierville.

GUERTIN (Rochon), Rita
1924 - 2003

À Montréal, le 11 janvier 2003, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Rita Rochon, épouse de M. Jean-Jacques Guertin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Francine (Denis Desjardins), Pierre (Monique), Lanouette, Anne-Marie (Antoine Prud'homme), ses petits-enfants David, Philippe, François, Elaine, Anne et Elise ainsi que ses arrière-petits-fils Marc-Olivier et Gabriel. Elle laisse également ses deux frères Raymond (Sylvia) et Marc, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces, parents et amis. La famille vous accueillera au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
514-270-3112

le mardi 14 janvier de 19 h à 22 h et le mercredi 15 janvier dès 9 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée à 11 h. Des dons à la Fondation de l'hôpital Sacré-Cœur seraient appréciés.

HAGGAR, Elie
1911 - 2003

À Montréal, le 11 janvier 2003, est décédé paisiblement monsieur Elie Hagggar, époux de Gertrud Jakobs. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Monique, Ike (Susan) et Ute (Harel), ses petits-enfants Nicholas, Natalie et Claire. Il laisse aussi son frère Raymond (Claire), ses sœurs Evelynne (Léon) et Isis (André), son beau-frère Charles Kemeid, ses belles-sœurs Nives et Claudette ainsi que neveux, nièces et de nombreux amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgoyne
3955 ch. Côte-de-Liesse (coin Ste-Croix)
St-Laurent
www.urgelbourgoyne.com

Les funérailles auront lieu le mercredi 15 janvier 2003 à 11 h en la chapelle du complexe. Heures des visites: mardi de 18 h à 21 h et mercredi à compter de 10 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôpital Général Juif de Montréal seraient appréciés. Un général juif de Montréal serait apprécié. Des dons au personnel du quatrième étage.

LANGEVIN, Louise r.b.p.
S. M.-Thérèse du S.C.

Le 13 janvier 2003, à la Maison régionale, est décédée, à l'âge de 86 ans, Soeur Louise Langevin, religieuse de Notre-Dame de Charité du Mont Pasteur. Elle laisse dans le deuil ses consœurs. Elle était la sœur de Anne-Marie r.b.p. décédée, de Noël (Louis Robin) décédé, Geo.-Étienne Labbé, décédé, de Hélène, de Jean décédé (Madeleine Martel), de Françoise, du docteur Pierre, pédiatre (Renée David), et la tante de neveux et nièces. Elle sera exposée à la

Maison régionale du Mont-Pasteur
9465, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds

mercredi à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 16 janvier à 10 h en la chapelle de la Maison régionale et de là au cimetière de la paroisse Ste-Genève de Pierrefonds, lieu de la sépulture.

Direction : J.J. Cardinal

LANTHIER, Simone Bélanger
1914 - 2003

À Montréal, le 11 janvier 2003, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Simone Bélanger, épouse de feu Gaston Lanthier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Claude, Lise (Lucien Desmarais), Yves (Christiane Dandurand), ses petits-enfants, Annie-Claude, François-Olivier, Etienne, Daniel et Claudine; ses sœurs, Madeleine et Isabelle. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
7388, boul. Viau, St-Léonard

Une réunion de prières aura lieu à la chapelle le mercredi 15 janvier, à 20 heures et de là au crématorium Magnus Poirier inc. Heures de visites: mercredi à compter de 18 h 30



LEVESQUE, Donat J.
1926 - 2003

À Rosemère, le 12 janvier 2003, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Donat J. Lévesque, époux de Mme Jeannine Dionne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Yves (Hélène Beaudoin), Marc (Hélène Boulianne), Louise (Ian Prentice), Pierre (Nathalie Bourguignon), Sylvie (Jean-François Gagné), ses petits-enfants, François, Annie, Véronique, Marie-Christine, Benoit, Marie-Claire, Isabelle, Tasha, Sean, Chantal, Virginie, Nicolas, Adélane, Charlotte et Arielle, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le mercredi 15 janvier 2003 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, aux:

Résidences funéraires Goyer Ltée
57 rue Turgeon, Ste-Thérèse

Les funérailles seront célébrées le jeudi 16 janvier 2003, à 14 h, en l'église Ste-Françoise-Cabrin de Rosemère suivies de l'inhumation au cimetière de St-Jérôme. La famille se rendra directement à l'église la journée des funérailles pour 13 h 30.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.



PAYER, Gérard
1917 - 2003

Autrefois de St-Hubert, le 11 janvier 2003, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Gérard Payer, époux de feu Mme Jeanne Bouchard. Il laisse dans le deuil ses enfants, Jean-Louis (Nicole Fournier), Geneviève (André De Leeuw), Jacques (Denyse Roy), Claude (Christiane Marier) et Roch (Marie-Marthe Lauzon), ses dix petits-enfants et son arrière-petite-fille. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que autres parents et amis. Exposé à

La Maison Darche
Réseau Dignité
6500, boul. Cousineau, St-Hubert
maisondarche@bellnet.ca

Les funérailles seront célébrées le jeudi 16 janvier à 11 h, en la paroisse St-Hubert (5310 ch. Chambly) et de là au cimetière St-Hubert. La famille recevra les condoléances ce mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h ainsi que le jeudi à compter de 9 h. En guise de sympathie, un don à Centraide ou à la Fondation des Centres d'hébergement de Longueuil (Manoir Trinité) serait apprécié.

PRAIRIE, Blanche (née Raymond)
1926 - 2003

À Mont St-Hilaire, le 10 janvier 2003, à l'âge de 76 ans, est décédée madame Blanche Raymond. Outre son époux Maurice Prairie, elle laisse dans le deuil ses enfants, Michel (Christiane Malet), Claude, Luc (Sylvie Gosselin), Sylvain (Kristine Choquette), Josée (Gilles Fontaine), ainsi que ses petits-enfants, Gabrielle, Kim, Vincent, Étienne et Jeanne.

La famille accueillera parents et amis à compter de 13 heures en l'église de Mont St-Hilaire, 260 chemin des Patriotes, Mont St-Hilaire. Une messe suivra à 14 heures.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association de la Sclérose en plaques Rive-Sud inc., 150 rue Grant, Longueuil (Québec) J4H 3H6.

Direction funéraire Salon funéraire
Maurice Demers inc.

RENE DE COTRET, Marcel
1918 - 2003

À Montréal, le 11 janvier 2003, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Marcel René de Cotret, fils de feu paul René de Cotret et de feu Alma Boyer, époux en premières nocces de Margaret Philips et en secondes nocces de Louise Hurtubise. Il laisse dans le deuil ses fils Joan et Susan, ses frères et sœur, Maurice (Thérèse), Jacques (Joan), Jacqueline Ricard, Michel (Micheline) et Jean (Michèle), ses belles-sœurs Pauline et Hannalore et ses petits-enfants Eric, Max et Catherine.

La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgoyne
3880, Décarie, Montréal

Les funérailles auront lieu le mercredi 15 janvier 2003, à 11 h, en l'église St-Léon de Westmount et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visite: mardi de 19 à 22 h, mercredi à compter de 9 h 30. Au lieu de fleurs, il est souhaité que des dons soient adressés à Centraide.

TELLIER, Roland
1914 - 2003

À St-Lambert, le 12 janvier 2003, à l'âge de 88 ans, M. Roland Tellier, employé retraité du Montréal Star et capitaine dans l'armée canadienne, époux de feu Mme Madeleine Guillery. Il laisse dans le deuil sa belle-sœur Louise, ainsi que plusieurs neveux et nièces et leurs enfants. La famille accueillera parents et amis(es) directement à l'église, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu le jeudi 16 janvier à 11 h en l'église St-Thomas d'Aquin, 311 St-Thomas, Ville de St-Lambert et de là au Repos St-François d'Assise.

VEILLEUX, Évangéline, SNJM
1914 - 2003

À Outremont, le 12 janvier 2003, à l'âge de 89 ans, est décédée Soeur Évangéline Veilleux, en religion: Soeur Marie-Jacqueline. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses sœurs Mme Jacqueline Veilleux (feu Emile Gilbert), Mme Florence Veilleux (feu Emile Gilbert), son beau-frère M. Georges-Octave Caron (feu Alice Veilleux), sa belle-sœur Mme Renaude Giguère Veilleux (feu Henri-Noël Veilleux), des neveux et nièces, arrière-neveux, arrière-nièces, cousins et cousines. Elle sera exposée à la

Maison mère des Soeurs
des Saints Noms de Jésus et de Marie
1410, boulevard Mont-Royal, Outremont

le mercredi 15 janvier 2003 à 15 h. Les funérailles auront lieu à la Maison mère également, le jeudi 16 janvier 2003 à 10 h. Inhumation au cimetière de Longueuil, Chemin Chambly.

Direction: Alfred Dallaire inc.
514-270-3112

YELLE, Magella
1926 - 2003

À l'hôpital Charles-Lemoyne, le 11 janvier 2003, à l'âge de 76 ans, est décédée Magella Yelle. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Henriette (Émile Brière), Marie-Marthe (Jean Claude Lapointe), ses belles-sœurs Gertrude Aubin (feu Rosaire), Ida Philie (Jean Claude Noël), sa filleule Jocelyne Larocque (André) ainsi qu'autres parents et amis. Un don à la Société Alzheimer sera apprécié. Exposée à

La Maison Darche
Réseau Dignité
505, boul. Curé-Poirier Ouest, Longueuil

Les funérailles seront célébrées le mercredi 15 janvier à 11 h en la co-cathédrale St-Antoine. Heures des visites: mardi de 19 h à 22 h, mercredi à compter de 9 h 30.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Jude pour l'aide obtenue. A.D.
REMERCIEMENTS à Dieu. D.J.

